

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Titre	L'Industrie nationale : comptes rendus et conférences de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale
Adresse	Paris : Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1949-2003
Collation	167 vol.
Nombre de volumes	167
Cote	INDNAT
Sujet(s)	Industrie
Note	Numérisation effectuée grâce au prêt de la collection complète accordé par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (S.E.I.N.)
Notice complète	https://www.sudoc.fr/039224155
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?INDNAT
LISTE DES VOLUMES	
	1949, n° 1 (janv.-mars)
	1949, n° 2 (avril-juin)
	1949, n° 3 (juil.-sept.)
	1949, n° 4 (oct.-déc.)
	1949, n° 4 bis
	1950, n° 1 (janv.-mars)
	1950, n° 2 (avril-juin)
	1950, n° 3 (juil.-sept.)
	1950, n° 4 bis
	1951, n° 1 (janv.-mars)
	1951, n° 2 (avril-juin)
	1951, n° 3 (juil.-sept.)
	1951, n° 4 (oct.-déc.)
	1952, n° 1 (janv.-mars)
	1952, n° 2 (avril-juin)
	1952, n° 3 (juil.-sept.)
	1952, n° 4 (oct.-déc.)
	1952, n° spécial
	1953, n° 1 (janv.-mars)
	1953, n° 2 (avril-juin)
	1953, n° 3 (juil.-sept.)
	1953, n° 4 (oct.-déc.)
	1953, n° spécial
	1954, n° 1 (janv.-mars)
	1954, n° 2 (avril-juin)
	1954, n° 3 (juil.-sept.)
	1954, n° 4 (oct.-déc.)
	1955, n° 1 (janv.-mars)

	1955, n° 2 (avril-juin)
	1955, n° 3 (juil.-sept.)
	1955, n° 4 (oct.-déc.)
	1956, n° 1 (janv.-mars)
	1956, n° 2 (avril-juin)
	1956, n° 3 (juil.-sept.)
	1956, n° 4 (oct.-déc.)
	1957, n° 2 (avril-juin)
	1957, n° 3 (juil.-sept.)
	1957, n° 4 (oct.-déc.)
	1957, n° spécial (1956-1957)
	1958, n° 1 (janv.-mars)
	1958, n° 2 (avril-juin)
	1958 n° 3 (juil.-sept.)
	1958, n° 4 (oct.-déc.)
	1959, n° 1 (janv.-mars)
	1959, n° 2 (avril-juin)
	1959 n° 3 (juil.-sept.)
	1959, n° 4 (oct.-déc.)
	1960, n° 1 (janv.-mars)
	1960, n° 2 (avril-juin)
	1960, n° 3 (juil.-sept.)
	1960, n° 4 (oct.-déc.)
	1961, n° 1 (janv.-mars)
	1961, n° 2 (avril-juin)
	1961, n° 3 (juil.-sept.)
	1961, n° 4 (oct.-déc.)
	1962, n° 1 (janv.-mars)
	1962, n° 2 (avril-juin)
	1962, n° 3 (juil.-sept.)
	1962, n° 4 (oct.-déc.)
	1963, n° 1 (janv.-mars)
	1963, n° 2 (avril-juin)
	1963, n° 3 (juil.-sept.)
	1963, n° 4 (oct.-déc.)
	1964, n° 1 (janv.-mars)
	1964, n° 2 (avril-juin)
	1964, n° 3 (juil.-sept.)
	1964, n° 4 (oct.-déc.)
	1965, n° 1 (janv.-mars)
	1965, n° 2 (avril-juin)
	1965, n° 3 (juil.-sept.)
	1965, n° 4 (oct.-déc.)
	1966, n° 1 (janv.-mars)
	1966, n° 2 (avril-juin)
	1966, n° 3 (juil.-sept.)
	1966, n° 4 (oct.-déc.)
	1967, n° 1 (janv.-mars)
	1967, n° 2 (avril-juin)
	1967, n° 3 (juil.-sept.)

	1967, n° 4 (oct.-déc.)
	1968, n° 1
	1968, n° 2
	1968, n° 3
	1968, n° 4
	1969, n° 1 (janv.-mars)
	1969, n° 2
	1969, n° 3
	1969, n° 4
	1970, n° 1
	1970, n° 2
	1970, n° 3
	1970, n° 4
	1971, n° 1
	1971, n° 2
	1971, n° 4
	1972, n° 1
	1972, n° 2
	1972, n° 3
	1972, n° 4
	1973, n° 1
	1973, n° 2
	1973, n° 3
	1973, n° 4
	1974, n° 1
	1974, n° 2
	1974, n° 3
	1974, n° 4
	1975, n° 1
	1975, n° 2
	1975, n° 3
	1975, n° 4
	1976, n° 1
	1976, n° 2
	1976, n° 3
	1976, n° 4
	1977, n° 1
	1977, n° 2
	1977, n° 3
	1977, n° 4
	1978, n° 1
	1978, n° 2
	1978, n° 3
	1978, n° 4
	1979, n° 1
	1979, n° 2
	1979, n° 3
	1979, n° 4
	1980, n° 1
	1982, n° spécial

	1983, n° 1
	1983, n° 3-4
	1983, n° 3-4
	1984, n° 1 (1er semestre)
	1984, n° 2
	1985, n° 1
	1985, n° 2
	1986, n° 1
	1986, n° 2
	1987, n° 1
	1987, n° 2
	1988, n° 1
	1988, n° 2
	1989
	1990
	1991
	1992
	1993, n° 1 (1er semestre)
	1993, n° 2 (2eme semestre)
	1994, n° 1 (1er semestre)
	1994, n° 2 (2eme semestre)
	1995, n° 1 (1er semestre)
	1995, n° 2 (2eme semestre)
	1996, n° 1 (1er semestre)
	1997, n° 1 (1er semestre)
	1997, n°2 (2e semestre) + 1998, n°1 (1er semestre)
	1998, n° 4 (4e trimestre)
	1999, n° 2 (2e trimestre)
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	1999, n° 3 (3e trimestre)
	1999, n° 4 (4e trimestre)
	2000, n° 1 (1er trimestre)
	2000, n° 2 (2e trimestre)
	2000, n° 3 (3e trimestre)
	2000, n° 4 (4e trimestre)
	2001, n° 1 (1er trimestre)
	2001, n° 2-3 (2e et 3e trimestres)
	2001, n°4 (4e trimestre) et 2002, n°1 (1er trimestre)
	2002, n° 2 (décembre)
	2003 (décembre)

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
Titre	L'Industrie nationale : comptes rendus et conférences de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale
Volume	1999, n° 3 (3e trimestre)
Adresse	Paris : Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1999

Collation	1 vol. (30 p.) ; 30 cm
Nombre de vues	20
Cote	INDNAT (164)
Sujet(s)	Industrie
Thématique(s)	Généralités scientifiques et vulgarisation
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	03/09/2025
Date de génération du PDF	08/09/2025
Recherche plein texte	Non disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?INDNAT.164

Note d'introduction à [l'Industrie nationale \(1947-2003\)](#)

[L'Industrie nationale](#) prend, de 1947 à 2003, la suite du [Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#), publié de 1802 à 1943 et que l'on trouve également numérisé sur le CNUM. Cette notice est destinée à donner un éclairage sur sa création et son évolution ; pour la présentation générale de la Société d'encouragement, on se reportera à la [notice publiée en 2012 : « Pour en savoir plus »](#)

[Une publication indispensable pour une société savante](#)

La Société, aux lendemains du conflit, fait paraître dans un premier temps, en 1948, des [Comptes rendus de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#), publication trimestrielle de petit format résumant ses activités durant l'année sociale 1947-1948. À partir du premier trimestre 1949, elle lance une publication plus complète sous le titre de [L'Industrie nationale. Mémoires et comptes rendus de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#).

Cette publication est différente de l'ancien [Bulletin](#) par son format, sa disposition et sa périodicité, trimestrielle là où ce dernier était publié en cahiers mensuels (sauf dans ses dernières années). Elle est surtout moins diversifiée, se limitant à des textes de conférences et à des rapports plus ou moins développés sur les remises de récompenses de la Société.

[Une publication qui reflète les ambitions comme les aléas de la Société d'encouragement](#)

À partir de sa création et jusqu'au début des années 1980, [L'Industrie nationale](#) ambitionne d'être une revue de référence abordant, dans une sélection des conférences qu'elle organise — entre 8 et 10 publiées annuellement —, des thèmes extrêmement divers, allant de la mécanique à la biologie et aux questions commerciales, en passant par la chimie, les différents domaines de la physique ou l'agriculture, mettant l'accent sur de grandes avancées ou de grandes réalisations. Elle bénéficie d'ailleurs entre 1954 et 1966 d'une subvention du CNRS qui témoigne de son importance.

À partir du début des années 1980, pour diverses raisons associées, problèmes financiers, perte de son rayonnement, fin des conférences, remise en question du modèle industriel sur lequel se fondait l'activité de la Société, [L'Industrie nationale](#) devient un organe de communication interne, rendant compte des réunions, publiant les rapports sur les récompenses ainsi que quelques articles à caractère rétrospectif ou historique.

La publication disparaît logiquement en 2003 pour être remplacée par un site Internet de même nom, complété par la suite par une lettre d'information.

Commission d'histoire de la Société d'Encouragement,

Juillet 2025.

Bibliographie

Daniel Blouin, Gérard Emptoz, [« 220 ans de la Société d'encouragement »](#), Histoire et Innovation, le carnet de recherche de la commission d'histoire de la Société d'encouragement, en ligne le 25 octobre 2023.

Gérard EMPTOZ, [« Les parcours des présidents de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale des années 1920 à nos jours. Deuxième partie : de la Libération à nos jours »](#), Histoire et Innovation, carnet de recherche de la commission d'histoire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, en ligne le 26 octobre 2024.

S. E. I. N.
Bibliothèque

L'INDUSTRIE NATIONALE

SPI

Société d'utilité publique fondée en 1801

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE



Troisième trimestre 1999

S O M M A I R E

Éditorial du Président Mousson.....	p. 3
Cérémonie de remise des Chaptal 1999..... Le mercredi 24 novembre 1999	p. 4
Investissements et Premières Industrialisations de la France : l'exemple de Louis-Jacques Thenard..... Article de Gérard Emptoz du Centre François Viète, Université de Nantes	p. 5
Aristide Cavaillé-Coll, le Facteur d'Orgues du XIX ^e siècle.. Exposition du 3 octobre au 15 décembre 1999	p. 10
La Vie Industrielle : – Les Nominations dans l'Ordre de la Légion d'Honneur des membres de la SPI : Madame Martine Clément, Messieurs Jean Carayon, Bernard Chappey.....	p. 12
– Technologie et Santé : 13 ^e session du C.A.E.T.S. organisée par le CADAS à Sophia-Antipolis	p. 13
Discographie au Val-de-Grâce	p. 16

Les textes paraissant dans *L'Industrie Nationale* n'engagent pas la responsabilité de la société quant aux opinions exprimées par les auteurs.

É D I T O R I A L

LE concept d'exception culturelle pourrait laisser croire, tel qu'il est présenté, que la culture française se réduit à la composition et à l'interprétation des seules œuvres musicales et cinématographiques.

La culture française, c'est la substance même de la Nation vivante puisqu'elle anime toutes celles et tous ceux qui conçoivent, créent, produisent, réparent, échantent : agriculteurs, chercheurs, commerçants, couturiers, enseignants, entrepreneurs, ingénieurs, juristes, maîtres d'œuvre et maîtres queue, médecins, navigateurs, peintres, sculpteurs ...

La culture française, si elle est la même à Brest et à Toulon, à l'Université de Bordeaux et dans les Grandes Écoles de Grenoble, dans le textile des Flandres et dans la chimie lyonnaise ou clermontoise, ... chaque terroir, chaque entreprise, chaque famille la personnalise en l'enrichissant ou la desséchant par son environnement, son climat, sa tradition, ses impératifs.

La culture française s'infléchit aussi dans le vécu particulier de chacun en raison d'apports religieux ou philosophiques mais aussi des expériences rencontrées. Ces différences ne doivent pas masquer sa spécificité qui est notre dénominateur commun.

La culture anglaise est bien différente de la nôtre, comme elle l'est de la culture italienne, russe ou néerlandaise et même de la culture écossaise, malgré une longue histoire commune, une insularité partagée et une langue commune.

La compétition des peuples, intensifiée par la mondialisation commerciale n'est pas aujourd'hui seulement une bataille financière ou une course au gigantisme, c'est avant tout un affrontement culturel, rude et sans merci.

Chaque peuple l'aborde avec les atouts mais aussi les lacunes et les faiblesses de sa culture. Ainsi, des

peuples, sont naturellement stratèges, de la tête de l'État au citoyen de base, d'autres peuples ne le sont pas et se contentent de suivre les autres avec un temps de retard, quand ils le peuvent.

Des cultures apportent la méthode, le pragmatisme, le sens du concret et du travail, alors que d'autres distillent l'autisme, l'abstrait, le général, l'intemporel, le détachement, l'amateurisme.

Des cultures entretiennent une vision en trompe l'œil, le goût du superficiel et du dérisoire, d'autres au contraire poussent à aller toujours plus au fond des choses, apprennent à lire les lignes et entre les lignes, à se comporter en professionnel industriel.

Des cultures produisent des citoyens entrepreneurs, capables de prendre des risques alors que d'autres dressent leur jeunesse au clientélisme, c'est-à-dire à être des assistés perpétuels, des timorés, des mendiants, des vaincus.

Tous ceux, qui en France ont une responsabilité devraient être avertis de ces différences culturelles et de leurs incidences sur les comportements. Pour cela un travail de recensement et d'analyse doit être entrepris, afin d'inscrire dans les meilleurs délais cette discipline importante aux programmes de toutes les composantes Universitaires et des Écoles, pour ensuite étendre ces connaissances le plus largement possible dans l'ensemble de la population.

Il serait tout aussi utile, à tous niveaux, de s'interroger sur les forces, les faiblesses et les lacunes de notre propre culture, pour faire en sorte que ces dernières disparaissent pour ne plus entraver les Français dans la construction de leur avenir dans un monde ouvert.

BERNARD MOUSSON
Président



CÉRÉMONIE DE REMISE DES CHAPTAL

LE MERCREDI 24 NOVEMBRE 1999



PIERRE FABRE

Président Directeur Général
Groupe Fabre

Chaptal de l'Industrie

JEAN BURELLE

Président Directeur Général
Plastic Omnium

Chaptal des Arts Mécaniques

PASCAL BRANDYS

Président Directeur Général
Genset SA

Chaptal des Arts Chimiques

GÉRARD CHANCEREUL

Président Directeur Général
Sté Lambert - Dodard - Chancereul
« Poulets de Loué »

Chaptal de l'Agriculture

JEAN-CLAUDE DECAUX

Président Directeur Général
Groupe Decaux

Chaptal des Arts Économiques

PHILIPPE FORIEL-DESTEZET

Président Directeur Général
Groupe Adecco

Chaptal du Commerce, Transport, Tourisme, Outre-Mer

PHILIPPE LEVAUX

Président de la Fédération
de l'Industrie Européenne
de la Construction

Chaptal des Constructions et Beaux-Arts

LINH NUYEN

Président Directeur Général
Picogiga

Chaptal des Arts Physiques

ODILE JACOB

Président Directeur Général
les Éditions Odile Jacob

Chaptal des Arts de la Communication et de la Formation

INVESTISSEMENTS ET PREMIÈRE INDUSTRIALISATION DE LA FRANCE : L'EXEMPLE DE JACQUES-LOUIS THENARD

par Gérard EMPTOZ

Professeur d'Histoire des Techniques, Université de Nantes

Le baron Louis-Jacques Thenard (1777-1857) a laissé une image essentiellement scientifique, de professeur et de chercheur dans les grandes institutions de son époque (Collège de France, École polytechnique, Faculté des sciences de Paris, Académie des sciences, en particulier), et de notable avec des activités dans l'instruction publique, et plusieurs fonctions officielles auprès du gouvernement (1). Cependant, en menant des recherches en collaboration avec Anne-Claire Déré, sur la vie et la carrière de ce chimiste en vue de la publication d'un livre à paraître à l'occasion de la célébration en 2001 du bicentenaire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, dont il a été le deuxième président de 1832 à 1845, un examen approfondi de ses activités a permis de remarquer les investissements industriels qu'il a été amené à faire au cours de sa carrière. On y trouve une participation active de Thenard au développement de l'industrialisation de la France dans la première moitié du siècle dernier.

UN ACTEUR DANS LA PREMIÈRE INDUSTRIALISATION DE LA FRANCE

Formé à l'école de Louis-Nicolas Vauquelin, Thenard a été d'abord un chimiste intéressé par les applications possibles de ses recherches dans les industries. Ainsi ses travaux sur l'acétate de plomb (1801), le bleu Thenard pour la peinture (1803), avec Roard sur l'alun dans les arts (1805) et les mordants en teinture (1810), la purification du miel (1811), un mastic pour hydrofuger des bâtiments (1814), et l'eau oxygénée (1818) en sont des témoignages (2). On notera cependant qu'il n'a déposé aucun brevet d'invention, ce qui peut paraître surprenant, alors qu'il a été personnellement associé dès les débuts de sa carrière à des entreprises industrielles. Ainsi il s'est trouvé sollicité dès 1803 pour les activités de la manufacture de coton de la famille Humblot, négociant en draps de Villefranche-sur-Saône, puis de celle de crayons fondée par Conté à partir des années 1805-1810. Ce rapprochement purement technique au départ devint matrimonial lorsque Thenard épousa en 1814 Victorine Humblot, petite-fille de Nicolas Conté, le célèbre mécanicien-inventeur d'un nouveau crayon en 1795, dont la production était une source de fructueuses activités commerciales. Par la suite Thenard et son beau-père Arnould Humblot-Conté (1776-1845) (3) ont mené ensemble et entrepris de multiples activités non seulement industrielles mais aussi politiques (4).

Une autre activité du personnage est l'expertise en brevets d'invention : Thenard est membre du Bureau, puis Comité des arts et manufactures, où il suit, depuis 1810, pour le ministère de l'Intérieur les inventions, les transferts de technologies et les importations des machines (5).

Toutefois, jusqu'aux années 1820, Thenard tient surtout une place de notable de la science. Nommé baron par Charles X en 1825, il entre en politique en 1827 comme député des arrondissements de Sens et de Joigny (département de l'Yonne), fonction qu'il exercera jusqu'en 1831. Au cours de cette période Thenard commence à intervenir en tant que député sur des sujets qui concernent surtout des questions relatives à l'industrie chimique (6). Et c'est à partir de la décennie suivante qu'il a mené des activités au bénéfice de l'industrie française.

LES CHOIX DE L'HOMME PUBLIC

Il est le deuxième président de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (SPI) sous le règne de Louis-Philippe

Successeur de Jacques-Antoine Chaptal, Thenard, durant sa présidence, a orienté dans plusieurs domaines les objectifs technologiques soutenus par la Société. Sorte d'académie des techniques où savants, banquiers, industriels côtoient des représentants du pouvoir politique, elle a depuis sa fondation en 1801

une politique de soutien des inventeurs, d'aide à l'innovation, de valorisation des résultats et de diffusion de l'information (7). Membre du Comité des arts chimiques dès 1804, Thenard n'a cessé d'y présenter études et rapports. A la mort de Chaptal, il est devenu un personnage très en vue comme cela a été évoqué plus haut, et il est aussi (et surtout) proche du roi Louis-Philippe (8). De son côté la SPI a les faveurs du fils du roi, le duc d'Orléans, lui-même membre de la société. Des relations suivies avec Chaptal et les membres du bureau semblent s'être instaurées à cette époque et Thenard a été, dans ce contexte, le candidat du pouvoir royal. Parmi les candidats présentés par ses différents comités en vue d'élire un nouveau président, Thenard était en première ligne au titre des arts chimiques. Il fut élu président de la SPI le 22 août 1832 avec 71% des votants, devançant très largement tous les autres candidats (9).

Durant sa présidence de treize années plusieurs affaires marquent notablement les activités de la société.

Tout d'abord, à l'intérieur de la SPI, le nouveau président entreprend d'améliorer le fonctionnement et la qualité de son Bulletin, qui était à cette époque un périodique très lu en France avec une large couverture de tous les secteurs techniques, diffusant les listes des brevets d'invention déposés en France et en Angleterre, annonçant des ouvrages techniques parus dans plusieurs pays et publiant les travaux de ses comités spécialisés. Dès 1832, sous l'impulsion de Thenard, le Bulletin connaît une réorganisation interne, avec une augmentation du nombre d'articles et du nombre des planches (10).

Par ailleurs, parallèlement à ses activités au Conseil royal de l'Instruction publique où il a été nommé Conseiller titulaire en août 1830 (11), Thenard fait entreprendre une étude en vue d'augmenter le nombre des bourses offertes par la société à de jeunes techniciens et ingénieurs pour financer leurs études. La société offrait déjà des bourses à l'École d'agriculture de Grignon, aux Écoles vétérinaires et aux Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne et d'Angers (12).

En juin 1833, un rapport de la SPI sur la jeune École centrale des arts et manufactures (fondée en 1829) propose de créer notamment quatre demi-bourses dans cette école, de faire présent à sa bibliothèque de deux collections du Bulletin, et de permettre aux élèves de 2^e et 3^e années d'assister aux séances (13). Une comparaison des cours donnés à l'École centrale et au Conservatoire des arts et métiers devait alors amener Thenard à soutenir avec force la proposition de bourses en faveur de l'École centrale, où les cours

«sont à la fois de théorie et de pratique», alors qu'au Conservatoire, selon lui, ils sont «de pure théorie». Peu après (14) Thenard intervient à nouveau sur cette affaire dans une défense vigoureuse de l'École centrale, en affirmant qu'«il ne connaît point d'établissement mieux approprié aux besoins de l'industrie que l'École centrale des arts et manufactures; avant qu'elle existât, il appelait de tous ses vœux la création d'une semblable institution; c'est avec une extrême satisfaction qu'il l'a vue se former. Il a assisté à son organisation, il en a suivi tous les développements et il est convaincu qu'elle réunit tout ce qui est nécessaire pour atteindre complètement son but.» La proposition de quatre demi-bourses fut adoptée...

Il convient de noter ici qu'au même moment, au Conseil royal de l'Instruction publique, Thenard était «chargé de tout ce qui se rapporte à la physique et à la chimie, et des applications des sciences aux arts, des écoles de commerce, d'industrie, etc.» (15) Il était ainsi clairement désigné pour soutenir l'enseignement des sciences et des techniques. En prenant appui sur la SPI, il jouait donc sur les deux tableaux pour développer, en complément du système universitaire de l'État, la formation des futurs cadres de l'industrie française.

Quant aux concours lancés par la SPI, ils connaissent un développement notable au cours de la présidence de Thenard. Rappelons que la société distribuait depuis sa fondation «des prix et des médailles pour des inventions et des perfectionnements dans les arts utiles».

Un relevé des prix mis en concours entre 1830 et 1845, permet de mesurer l'impulsion donnée en ce domaine, sous la présidence de Thenard.

Chacun des prix relevant d'un des comités de la société, le décompte fait ressortir la domination des prix pour les Arts chimiques, suivis des Arts mécaniques, des Arts économiques et de l'Agriculture.

Par exemple en 1839, on voit parmi les sujets proposés : perfectionnement dans la carbonisation du bois (3 000 fr et 1 500 fr), fabrication du flint-glass (10 000 fr), fabrication du crown-glass (4 000 fr), perfectionnement de l'extraction du sucre de betterave (10 000 fr), conversion du sucre brut en sucre raffiné (4 000 fr), moyen saccharimétrique pour faire connaître promptement la quantité de sucre cristallisé (3 000 fr), procédé de blanchiment des toiles et toutes les machines qui servent à cet usage (5 000 fr), préparation du lin et du chanvre sans employer le rouissage (6 000 fr), perfectionnement des fonderies de fer (6 000 fr), etc. (16).

A la vue de cette forte poussée des concours en faveur du développement des activités chimiques, on peut penser que Thenard cherchait à encourager des inventions nouvelles compte tenu de ce qu'il pouvait observer dans ses fonctions au sein du Comité consultatif des arts et manufactures (17). L'intérêt limité présenté par certains brevets qu'il était chargé d'examiner au Comité ne pouvait que l'encourager à développer des incitations à l'invention de la part de la SPI. C'est la deuxième voie adoptée par Thenard pour soutenir le développement de la chimie industrielle.

LE RENFORCEMENT DU RÔLE DES EXPOSITIONS INDUSTRIELLES

D'autres formes de soutien à l'innovation ont été développées par le Président de la Société d'encouragement durant le règne de Louis-Philippe. En particulier son intervention en tant que Président du jury aux Expositions des produits de l'industrie de 1834, de 1839 et de 1844 vise à renforcer le rôle de ces manifestations, et particulièrement à diffuser rapidement l'information technique dans les meilleures conditions. Pour cela il crée des jurys spécialisés dont les membres sont chargés de publier leurs rapports dès la proclamation des récompenses, ceci étant destiné à rendre très vite accessibles les informations dans tout le pays (18).

A chaque fois Thenard prononçait des discours au roi à la fois politiques et techniques, avec l'exposé des avancées présentées, les inventeurs et les industriels récompensés. L'objectif était de montrer que le pouvoir soutenait le développement industriel dans le droit fil de Chaptal.

«... Aussi le nombre de ceux qui aspirent à l'honneur de concourir (aux expositions) s'accroît-il sans cesse, et la France, depuis quarante ans, s'est-elle bien plus avancée dans la voie du progrès, proportionnellement au point de départ, que l'Angleterre elle-même : encore quelques années, et nous n'aurons plus rien à lui envier » (19).

En 1844 Thenard insiste sur la nécessité de protéger les inventions et de poursuivre les fraudeurs et les imitateurs (20). Dans un discours prononcé en 1841 sur les progrès de l'industrie française Thenard énumère les éléments décisifs pour favoriser l'industrialisation : « l'impulsion donnée par les expositions publiques, les concours ouverts par le gouvernement, les sociétés savantes, et surtout par la Société

d'encouragement ». Et il ajoutait que la société tenait en réserve « une somme de 44 900 fr de prix et médailles », et qu'elle consacrait pour cette année-là un total de 267 900 fr destinés « à la solution des problèmes posés dans ses programmes » (21).

LES CHOIX DE L'HOMME PRIVÉ

Loin de se cantonner à la chimie, Thenard a soutenu activement, à titre personnel, le développement de nouvelles technologies, et en particulier la création de la première ligne de chemin de fer en France, devenant un administrateur éclairé et un investisseur dans cette entreprise nouvelle.

En effet, durant sa présidence de la SEIN et la décennie suivante, en complément des activités indiquées plus haut, Thenard s'est progressivement impliqué dans l'entreprise initiée par des entrepreneurs très connus à l'époque qu'étaient le constructeur-mécanicien Marc Seguin, et ses frères Seguin, constructeurs-mécaniciens.

Parmi leurs initiatives, après la navigation à vapeur sur la Saône, ce sera surtout la création de la ligne de chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, destinée d'abord au transport de la houille stéphanoise vers la métropole industrielle, puis des voyageurs.

Michel Cotte a fort bien souligné dans ses travaux le rôle tenu par Thenard de conseiller des frères Seguin puis d'intervenant dans leur entreprise lancée en 1827 (22). Après diverses vicissitudes (il faut dire que la technologie du chemin de fer était entièrement nouvelle pour les français et que la technologie anglaise devait être importée et adaptée) la ligne était inaugurée en 1831 et la compagnie de chemin de fer réorganisée peu après en 1833. Jusque-là simple actionnaire, Thenard, cette même année, entrait au Conseil d'administration tout en faisant partie, avec son beau-père Humblot-Conté, du Comité d'exploitation de la ligne. Cette fonction le faisait pénétrer concrètement dans les détails des choix technologiques de l'entreprise. En 1838 Thenard devenait Président du Conseil d'administration de la compagnie. La consultation des archives des descendants de Thenard a confirmé sa participation et celle de Humblot-Conté, avec d'importants investissements financiers. Mais au-delà de son association aux affaires de Marc Seguin, il apparaît que Thenard, comme d'autres contemporains, a perçu le rôle décisif que le chemin de fer allait jouer dans le transport de la houille, une source d'énergie devenue de plus en plus indispensable dans le processus de l'industrialisation. En capitaliste avisé, il a ainsi investi dans la

modernité avec des souscriptions importantes d'actions des autres compagnies de chemins de fer, et aussi de celles de compagnies d'extraction houillère, telles que les mines de Blanzky, les mines de la Loire et les mines de Charleroi (23).

CONCLUSION

On peut alors supposer que pour la SPI voir son président accéder, un an après son élection, à une position élevée dans l'industrie privée devait correspondre en tout point à ses objectifs. Plus généralement c'était finalement le souhait de son fondateur Chaptal, de développer de nouvelles industries. Thenard apparaît ainsi en tous points son successeur (24). Très chaptalien il fut donc. Ardent défenseur d'une chimie pratique sur des bases scientifiques qui doit être enseignée et mise en application dans l'industrie, il fut aussi le défenseur de l'industrie française au sens large, convaincu de la nécessité de favoriser par tous les moyens les innovations techniques.

GÉRARD EMPTOZ

Centre François Viète - Université de Nantes
2 rue de la Houssinière, BP 92208
44322 Nantes cedex 3

La Commission d'histoire et du Bicentenaire de la SPI est placée sous la présidence du professeur Denis Woronoff (Paris-1). Créée en 1996, elle a été chargée de participer aux manifestations prévues pour la célébration du bicentenaire de la société en novembre 2001 (colloque international, publications, exposition).

La présidence de Thenard a été évoquée par Anne-Claire Déré et Gérard Emptoz lors d'une conférence donnée le 28 mars 1997 au Comité d'histoire et du bicentenaire de la SPI. Le présent texte reprend l'essentiel d'une communication faite par Gérard Emptoz au Symposium international ICOHTEC, tenu à Belfort, 16-21 août 1999 sur les choix technologiques.

Remerciements

L'auteur remercie vivement Anne-Claire Déré (Nantes) et Serge Benoit (Paris), tous deux membres du Comité d'Histoire et du Bicentenaire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale pour les discussions fructueuses et les lectures critiques qu'ils ont faites de cette communication. Que Michel Cotte soit remercié pour les précieuses informations qu'il nous a communiquées. De très vifs remerciements sont aussi adressés au baron Thenard et à plusieurs membres de sa famille, grâce à qui des informations inédites ont pu être retrouvées.

Notes et références

1. Pour une revue des travaux scientifiques de Thenard : Crosland, Maurice, « Thenard, Louis-Jacques », in Gillispie, Charles, *Dictionary of Scientific Biography*, Scrivener, New York, 1970, pp. 309-314. Voir aussi : Thenard, Paul, *Un grand Français. Le chimiste Thenard (1777-1857) par son fils*; avec introduction et notes de Georges Bouchard, Jobard, Dijon 1950.
2. Ces activités techniques ont été évoquées par Paul Thenard dans ses mémoires (voir référence ci-dessus). Voir aussi : Emptoz, Gérard, « Trois savants en quête d'industrie : Thenard, Gay-Lussac et Chevreul », *Sciences et Techniques en perspective*, n° 35, 1996, pp. 151-160.
3. Famille Thenard, archives privées. Une biographie de Arnould-Renaud Humblot (ou Humblot-Conté) dans l'ouvrage en préparation par Anne-Claire Déré et Gérard Emptoz.
4. En 1827, Humblot-Conté devient député de la Saône-et-Loire. Réélu en 1830, il sera évincé de la Chambre ainsi que son gendre Thenard. En 1832, ils sont nommés tous deux Pairs de France.
5. Archives nationales, série F12 4774 à 4802 (travaux en cours).
6. Archives parlementaires, Chambre des députés, in *Journal des débats*, 1827-1831. Voir aussi : Thenard, Paul, op. cit. (référence 4).
7. Déré, Anne-Claire et Emptoz, Gérard, « Louis-Jacques Thenard (1777-1857), un Président de la SPI sous la Monarchie de Juillet », conférence, SPI, Paris, 28 mars 1997.
8. Plusieurs événements le confirment, en particulier la nomination de Thenard comme Conseiller titulaire lors du remaniement du Conseil royal de l'instruction publique, quelques jours après l'accession de Louis-Philippe au pouvoir (Archives Nationales).
9. Archives de la SPI, GEN R-17, séance du 22 août 1832. Le 5 septembre, Thenard prononce son discours de remerciement, publié dans le *Bulletin de la SPI*, t. 31, 1832, pp. 338-339.
10. Archives de la SPI, GEN R-17, séances du 5 et 19 septembre 1832.
11. Ordonnance royale du 17 août 1830 (*Bulletin des lois du Royaume de France*, IX^e série, Imprimerie royale, Paris, mars 1831).

12. Discours de M. le baron Thenard à l'Exposition publique des produits de l'industrie française en 1839, *Bulletin de la SPI*, t. 38, 1839, p. 292.
13. Archives de la SPI, GEN R-18, séances des 29 mai, 12 juin, 10 juillet 1833.
14. Archives de la SPI, GEN R-18, ibidem.
15. P.V. séance du 24 août 1830, Archives Nationales, F17 12845.
16. Concours ouverts pour l'année 1839, *Bulletin de la SPI*, t. 38, 1839, p. 449.
17. Dépouillement des Minutes d'avis du Comité consultatifs des arts et manufactures effectué sur la période 1831-1834, Archives Nationales, F12 4793, 4794, 4795, 4796 (en cours).
18. Sur la réorganisation des expositions : voir : Déré, Anne-Claire et Emptoz, Gérard, « Louis-Jacques Thenard (1777-1857), un Président de la SPI sous la Monarchie de Juillet », conférence, SPI, Paris, 28 mars 1997.
19. Baron Thenard, Discours au roi lors de la présentation des exposants de 1839 jugés dignes de récompenses, *Bulletin de la SPI*, t. 38, 1839, p. 285.
20. Baron Thenard, Discours à l'occasion de l'exposition de 1844, *Bulletin de la SPI*, t. 45, 1846, p. 325.
21. Baron Thenard, Discours sur les progrès de l'industrie française, Séance du 24 mars 1841, *Bulletin de la SPI*, t. 40, 1841, p. 133.
22. Cotte, Michel, *Innovation et transfert de technologies, le cas des entreprises de Marc Seguin (France 1815-1835)*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, 1998.
23. Famille Thenard, archives privées.
24. Troisième chimiste devenu président de la SPI, Jean-Baptiste Dumas a succédé à Thenard en 1845. La lignée des chimistes se terminera avec l'élection en 1884 du physicien Edmond Becquerel.



ARISTIDE CAVAILLÉ-COLL

LAURÉAT ET MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

L'EXEMPLE d'Aristide Cavaillé-Coll fournit une illustration caractéristique de la politique d'encouragement de la Société au XIX^e siècle. En le distinguant dès 1834, pour sa scie circulaire, alors qu'il n'avait que 22 ans, la Société manifestait, comme elle le fit avec bien d'autres, son souci de détecter les talents prometteurs et de les inciter à aller de l'avant.

En 1854 et 1864, les deux médailles d'or décernées par la Société traduisent l'éclat que connaissaient alors en France les industries artistiques. Celle de 1854 prépara la grande médaille d'honneur que sa maison reçut, l'année suivante, à l'occasion de la première Exposition universelle parisienne.

En la personne d'A. Cavaillé-Coll, la Société consacrait un industriel capable de jouer sur tous les registres du perfectionnement : à la fois inventeur par lui-même de dispositifs inédits et largement repris

ensuite par les autres fabricants, et innovateur donnant toute leur portée pratique aux conceptions dues à d'autres comme dans le cas du levier pneumatique de Barker.

Sur la recommandation même du chef de la maison, la Société honora aussi deux contremaîtres de la firme Cavaillé-Coll : Auguste Neuburger, en 1854, et Bernard Thiemann, en 1864, l'un et l'autre d'origine allemande, qui illustrent aussi, au-delà de l'influence en France de la tradition organistique germanique, l'apport de nombre d'ouvriers qualifiés étrangers, au XIX^e siècle, aux succès de l'industrie nationale.

Admis dès 1847 à la Société, A. Cavaillé-Coll en fut ensuite jusqu'à un âge avancé un membre actif, présentant devant ses collègues de nombreuses communications scientifiques et techniques.

*“Aristide Cavaillé-Coll,
le facteur d’orgues du XIX^e siècle”*

Exposition du 3 octobre au 15 décembre 1999

LE JEUNE Aristide Cavaillé-Coll travaille auprès de son père en Espagne, se familiarise avec l’orgue classique et fréquente les principaux maîtres et organistes de l’époque ; peu à peu, il se forge un caractère de chevalier d’industrie.

Il a vingt-deux ans lorsqu’il remporte, en 1833, le marché du grand-orgue de la basilique de Saint-Denis, son premier chef-d’œuvre. Le grand-orgue qu’il construit alors marque le point de départ d’une nouvelle conception de la facture d’orgues. Soucieux d’apports techniques, ingénieur à l’intuition remarquable, il perfectionne la distribution de l’air (notamment en imaginant des souffleries à pressions diverses, des réservoirs et des boîtes de régulation de la soufflerie), la mécanique (avec entre autres la fameuse machine Barker), généralise l’usage du pédalier à touches venu d’Allemagne — qu’il considère comme un clavier à part entière — et de la boîte expressive, étend peu à peu les claviers à cinquante-six notes, modifie l’équilibre sonore de l’orgue, avec l’apparition des jeux harmoniques et le développement des batteries d’anches. Chef d’entreprise, il est l’un des premiers à utiliser la « publicité ». De sa manufacture, sortent environ 500 instruments, du plus petit positif aux instruments monumentaux de cinq claviers, destinés aux cinq continents. De la France à la Chine, de la Roumanie à la Bolivie, de l’orgue de salon à l’orgue de cathédrale, Cavaillé-Coll bâtit une œuvre considérable : l’orgue du Trocadéro pour l’Exposition Universelle de 1878 (64 jeux), ceux de l’église Saint-François de Sales à Lyon (1880, 45 jeux), de Sheffield (1873, 64 jeux), du Palais de l’Industrie à Amsterdam (1875, 46 jeux), ou encore du Conservatoire de Bruxelles (1880, 44 jeux)...

Cavaillé-Coll est un grand seigneur de l’orgue, certes, mais son existence est aussi une attitude devant la vie, ou mieux, une manière de vivre.

Le maître facteur d’orgues est mort le 13 octobre 1899. Passionné de musique, acousticien et mécanicien génial, il crée l’orgue du XIX^e siècle dont l’influence est considérable sur la littérature musicale rattachée à cet instrument.

LA VIE INDUSTRIELLE

Cette rubrique est consacrée aux nouvelles des Académies, des Sociétés savantes ou industrielles, des Comités et des Commissions de la SPI. Elle rendra compte des publications émanant de leurs membres.

NOMINATIONS DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR DES MEMBRES DE LA SPI

MARTINE CLEMENT

Madame Martine Clément, lauréate du Chaptal de l'Industrie 1999 (Mécanique) a été promue Officier dans l'ordre de la légion d'honneur. Cette professionnelle reconnue est PDG de la Société de Galvanoplastie industrielle. Elle préside la Fédération des Industries Mécaniques depuis 1983, la Caisse Mutuelle de Garantie de la Mécanique et elle est administrateur du CNRS, de C.C.P.M.E., du C.F.C.E. Elle a été Vice-Présidente du CNPF, avant sa transformation en MEDEF. Elle est officier de l'ordre national du Mérite.

(Revue Industrie Nationale - Second Semestre 1997 - Premier Semestre 1998)

JEAN CARAYON

Le Président Jean Carayon a été nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. C'est la conséquence de l'énergie, que ce grand professionnel des travaux publics, a consacré au bénévolat. Tout le long de sa vie, il a milité pour la musique, l'enseignement, la technologie, les Écoles des Arts et Métiers, leur fondation qu'il possède avec compétence, à la tête du comité des Constructions et Beaux-Arts de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, où il est par ailleurs administrateur. Il faut mentionner particulièrement les trente cinq années de dévouement prodigué dans les instances de l'Église réformée de France mais aussi d'Algérie et du Maroc. Il est chevalier des Palmes académiques.

BERNARD CHAPPEY

Le Professeur Bernard Chappey a été nommé chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur, ce physicien thermodynamicien, directeur depuis 1981 du Laboratoire d'Énergie Solaire devenu Laboratoire d'énergie et de structure thermique.

Professeur de première classe, il apportera son énergie au système IUT, comme Directeur de 1975 à 1996 où il créa quatorze départements. Nommé en 1996 administrateur provisoire de l'Université d'Evry, il en est Président depuis 1997.

Passionné par la coopération nationale, il suscite et établi des accords avec des établissements et des recherches étrangers au Sénégal, en Jordanie, Tunisie, Mali, Guinée, Burkina Fasso, Côte d'Ivoire, Togo, Benin, Congo, Niger, Haïti et préside différentes conférences internationales dans le domaine des Technologies.

Il est chargé de différentes missions internationales tant par le gouvernement français que par l'UNESCO, la banque mondiale et l'AUPELF.

Il est chevalier de l'Ordre National du Mérite et titulaire de plusieurs décorations étrangères.

TECHNOLOGIE ET SANTÉ

Le CADAS, (Conseil pour les applications de l'Académie des Sciences) a été l'organisateur, à Sophia-Antipolis, de la 13^e session du Council of Academies of Engineering and Technological Sciences (CAETS) du 24 au 28 Mai 1999.

La session qui avait pour thème général «Technologie et Santé» a été ouverte par Michel Lavalou, Président du CADAS, le Professeur Guy Ourisson, Président de l'Académie des Sciences a fait une intervention très remarquée, où il a fait part de sa conviction qu'avant la 14^e session du CAETS, une Académie des Technologies aura vu le jour en France.

Les travaux de très haut niveau, se sont déroulés intégralement en anglais. Les thèmes traités ont été Technologies de l'imagerie, Médicaments, vaccins, thérapie génétique, Industries alimentaires et nutrition, Biomécanique, prothèse et traumatologie, Gestion des risques liés aux nouvelles technologies.

Les académies de Sciences appliquées, de Technologie ou d'ingénierie de 26 pays étaient représentées, par plus de 150 délégués. Le Président Bernard Mousson qui invité, a participé à la session et a félicité les organisateurs pour le parfait déroulement des travaux.

Les académies adhérentes au CAETS, dont le siège est : 2101 Constitution Avenue, N.W., Rm. 306 - Washington, DC 20418 - USA., sont :

- Australian Academy of Technological Sciences and Engineering (ATSE)
- Belgian Royal Academy Council of Applied Sciences (R.BACAS)
- Canadian Academy of Engineering (CAE/Canada)
- Chinese Academy of Engineering (CAE/China)
- Danish Academy of Technical Sciences (ATV)
- Finnish Academies of Technology (FACTE)
- Council for Applications of the French Academy of Sciences (CADAS)
- Hungarian Academy of Engineering (MMA)
- Engineering Academy of Japan (EAJ)
- Mexican Academies of Engineering (AMI)
- Netherlands Society of Technological Sciences and Engineering (NFTW)
- Norwegian Academy of Technological Sciences (NTVA)
- Academy of Engineering in Poland (AIP)

Pour vos conférences Pour vos séminaires Pour vos réunions de travail

Des salles en plein cœur de Paris...

Pour les Entreprises et Associations poursuivant des objectifs compatibles avec l'objet social et le souci de promouvoir l'Industrie, la SPI Société d'encouragement Pour l'Industrie nationale met à leur disposition des salles équipées destinées à leurs conférences et réunions de travail.

❶ SALLE LOUIS LUMIÈRE
(165 m²)

Conférence : 120 places. Salle de prestige, sonorisée, enregistrement possible.

❷ BIBLIOTHÈQUE MONTGOLFIER*
(35 m²)

Conférence : 30 places. Tour de table : 20 places. Écran.
* Il est possible d'ouvrir cette salle sur la salle Louis Lumière.

❸ BIBLIOTHÈQUE DE LASTEYRIE
(47 m²)

Tour de table : 18 places.

❹ SALON PERRET
(38 m²)

Conférence : 30 places. Tour de table : 16 places.
Tableau et écran.

❺ SALON EIFFEL
(39 m²)

Conférence : 25 places. Tour de table : 14 places.
Tableau.

❻ SALLE FREYSSINET
(35 m²)

Conférence : 20 places. Tour de table : 16 places.
Tableau et écran.

❼ SALLE DES TROIS CONSULS
(55 m²)

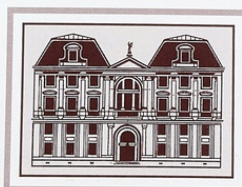
Conférence : 22 places. Tour de table : 40 places. Écran.

❽ SALLE CHAPTAL
(85 m²)

Conférence : 70 places. Tour de table : 50 places.
Sonorisation, tableau, écran.

4, place Saint-Germain-des-Prés
75006 Paris

Téléphone : 01 44 39 20 50
Télécopie : 01 42 84 17 73





1 Salle Lumière



3 Bibliothèque De Lasteyrie



DISCOGRAPHIE AU VAL-DE-GRÂCE

- « **L'orgue insolite** » : Weber, Lefébure-Wély, Rossini, Tchaïkovsky, Petrali, Campo, Chostakovitch...

Hervé Désarbre, orgue

Mandala - distribution harmonia mundi

- **François Vercken** : l'œuvre pour cordes, pour orgue et orchestre et pour orgue seul : avec l'Ensemble Orchestral Stringendo, direction Jean Thorel

Hervé Désarbre, orgue

De Plein Vent

- « **La musique médiévale d'Erik Satie** » : œuvres pour orgue : Trois Ogives, Sonneries de la Rose-Croix, Douze Préludes, Le fils des étoiles, Prélude de la porte héroïque du Ciel, Messe des Pauvres

Hervé Désarbre, orgue

Mandala - distribution harmonia mundi

- **Musique liturgique juive** : avec Adolphe Attia, ténor, (avec notamment le premier enregistrement moderne de « l'année liturgique israélite », pour orgue, de Jehan Alain)

Hervé Désarbre, orgue

Chant du Monde

- « **Les chants de la Synagogue** » : avec Adolphe Attia, ténor, (avec notamment deux pièces pour orgue seul, Prélude, d'Ernest Bloch, et Chema, de Serge Kaufmann)

Hervé Désarbre, orgue

Chant du Monde

- « **Roch-Hachana et Kippour** » : avec Adolphe Attia, ténor, le chœur Orféo, Mariana Yotova, direction, et également Valéry Imbernon à l'orgue

Hervé Désarbre, orgue

Chant du Monde

- **Le Chœur de l'Armée Française**

Messe militaire, de Bohuslav Martinu, Prière pour nous autres charnels, de Jehan Alain, Le chant des partisans, Le Chant des marais, Final de la cantate Liberté, de Roger Calmel, messe Mémoire et Patrie, de Rémi Gousseau

Denis Comtet, orgue, Lionel Peintre, baryton, Emmanuel Olivier, piano

Musiciens des orchestres de la Garde Républicaine, Yves Parmentier, direction

ICD Corélia - Prix de l'Académie Charles Cros



SPI

Société d'utilité publique fondée en 1801

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

SPI

Société d'utilité publique fondée en 1801

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

ADHÉSION D'ENTREPRISES ET DE COLLECTIVITÉS

Nom de l'établissement :

Nom de son représentant :

Fonction de son représentant :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

Adresse personnelle:

Code postal : Ville :

Désire devenir membre de la Société et souscrit pour :

FF 2 500 x = FF

Fait à le

Signature

Joindre une documentation sur les activités

Chèque libellé à l'ordre de la S.E.I.N.



PRÉSENTATION DE CANDIDATURE PARTICULIÈRE

Je soussigné(e) :

Né(e) le :

à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

Profession / Employeur:

Souhaite être reçu(e) membre actif de la Société

*Je m'engage à respecter les statuts et règlements de l'institution et payer chaque année
ma cotisation d'avance (art. 7-8-9 des statuts)*

Cotisation individuelle annuelle : 500 F

Fait à le

Signature

Cette présentation peut être motivée et accompagnée d'un curriculum vitae



SPI

Société d'utilité publique fondée en 1801

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

■
4, place Saint-Germain-des-Prés
75006 Paris

Tél. (33) 01 44 39 20 50 - Fax 01 42 84 17 73

seinist@calva.net
■



Troisième trimestre 1999

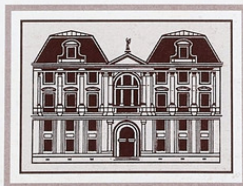
SPI

Société d'utilité publique fondée en 1801

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

■
4, place Saint-Germain-des-Prés
75006 Paris

Tél. (33) 01 44 39 20 50 - Fax 01 42 84 17 73
seinist@calva.net



Troisième trimestre 1999